

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : \_\_\_\_\_ Dossier complet le : \_\_\_\_\_ N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

#### 1. Intitulé du projet

Extension du périmètre et des volumes de stockage d'un site de stockage, transit et traitement du bois

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **ISB FRANCE**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **VAUDELET LUDOVIC CHARGE DE MISSION REGLEMENTAIRE**

RCS / SIRET 

3	2	3	9	9	5	3	5	7	0	0	1	3	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique **SAS**

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1a) Installations mentionnées à l'article L.515-28 du code de l'environnement catégorie 6.10 de l'annexe I, Préservation du bois et des produits dérivés du bois au moyen de produits chimiques, avec une capacité de production supérieure à 75 m3 par jour	Rubrique 1532: Stockage bois, passage de 12850 à 49500 m3 Rubrique 2415-1: Mise en oeuvre produits préservation bois, pas de modification, 36080 Litres Rubrique 3700: Capacité de préservation du bois, pas de modification, capacité de 117m3/j Rubrique 4510: dangereux pour environnement catégorie 1, pas de modification, 35.93 Tonnes

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension du périmètre du site tout en restant dans les surfaces portuaires actuelles et augmentation des volumes de bois afin de permettre le développement et la pérennisation de l'activité et des emplois sur le secteur de HONFLEUR.

L'extension porte sur des surfaces portuaires louées.

Cette extension participe au développement du port de HONFLEUR.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le site du HUB de HONFLEUR a pour activités de recevoir des bois déchargés par bateau sur le port, de stocker ces bois temporairement, d'en traiter une petite partie, et de redistribuer ces bois soit vers nos usines soit vers nos clients.

Les usines principalement ravitaillées par le HUB de HONFLEUR sont situées à HONFLEUR même (route du bassin Carnot) et à MOULT près de CAEN.

L'usine de HONFLEUR est en développement avec l'arrivée de nouveaux matériels. L'usine de Moulton a une activité dédiée à l'approvisionnement de grandes et moyennes surfaces de bricolage (LEROY MERLIN...) et son activité de rabotage est aussi en augmentation.

L'activité commerciale est aussi en développement après un exercice précédent très difficile.

Les clients ont de plus des demandes de sections et de longueurs de bois plus précises ce qui nécessite pour ISB d'avoir une surface et des volumes supplémentaires.

Le développement du périmètre et des volumes sur le HUB de HONFLEUR a pour vocation d'accompagner ces développements ainsi que les demandes clients de plus en plus spécifique demandant plus de place.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le Grand Port Maritime de Rouen va utiliser son périmètre d'activité défini et développer une surface adaptée aux activités portuaires. Cette surface est déjà délimitée par une enceinte fermée au Sud de nos installations et comprise comme zone d'activité portuaire.

Nous implanterons 2 structures métallo-textiles accolées de façon à reproduire la configuration de notre bâtiment Ouest actuellement implanté sur le port de HONFLEUR.

Ces 2 structures sont en notre possession et sont déplacées d'un de nos autres sites sur lequel nous n'en avons plus l'utilité.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site est implanté sur la zone portuaire de HONFLEUR sur la parcelle cadastrale AM 37 appartenant au Grand Port Maritime de Rouen.

Les surfaces déclarées dans l'Arrêté d'autorisation d'exploiter du 30 juin 2017 sont de 23150m<sup>2</sup>.

Elles comportent 2 parcelles en location sous l'appellation AOT ou Autorisation d'Occupation Temporaire:

- la parcelle 14 333 085 de 13917 m<sup>2</sup>

- la parcelle 14 333 021 de 9233 m<sup>2</sup>

Soit une surface de 23150 m<sup>2</sup>.

L'augmentation des surfaces se traduit par les surfaces exploitées suivantes:

- la parcelle 14 333 085 qui passe de 13917 à 17655 m<sup>2</sup>

- la parcelle 14333 021 de 9233 m<sup>2</sup>

- la parcelle 14 033 099 de 3000 m<sup>2</sup>

- la parcelle louée à SEA INVEST par convention d'occupation précaire de 12796 m<sup>2</sup> (faisant partie de l'AOT 14 333 083)

- la future parcelle entre les AOTs actuels et au Sud d'une surface de 18579 m<sup>2</sup>

soit une surface exploitée totale de 61263m<sup>2</sup>.

Le volume maximum de bois stocké passera de 12850 m<sup>3</sup> à 49500 m<sup>3</sup>.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R 122-2 et R 122-3 du code de l'Environnement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Parcelle 14 333 085 de 17655 m <sup>2</sup>	17655 m <sup>2</sup>
- Parcelle 14333 021 de 9233 m <sup>2</sup>	9233 m <sup>2</sup>
- Parcelle 14 033 099 de 3000 m <sup>2</sup>	3000 m <sup>2</sup>
- Parcelle louée a SEA INVEST par convention d'occupation précaire de 12796 m <sup>2</sup> (faisant partie de l'AOT 14 333 083)	12796 m <sup>2</sup>
- Parcelle au centre et au sud des installations ISB actuelles de 18579 m <sup>2</sup>	18579 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Zone Portuaire  
Terminal de HONFLEUR  
Pôle Quai en Seine  
14600 HONFLEUR

Parcelle AM 37

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 9° 4 2' 6 9" 47 Lat. 0 0° 2 4' 9 7" 35

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

Le site du HUB HONFLEUR est actuellement autorisé par l'Arrêté Préfectoral du 30 juin 2017.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II "L'Estuaire de la Seine" à 20 m au Nord
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté de protection Biotope le plus proche: "Grotte de la Grande Vallée" à environ 14 km à l'Est
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Honfleur
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de HONFLEUR et donc le site du HUB de HONFLEUR sont situés dans le périmètre du site inscrit "Cote de Grâce(Ouest)"
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du HUB de HONFLEUR n'est pas inclus dans le périmètre d'exposition aux risques du PPRT de la zone industrialo-portuaire du Havre. Absence de PPRT sur la commune de HONFLEUR
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du HUB de HONFLEUR est situé à moins de 500m d'un site répertorié dans le répertoire BASIAS sous la référence BNO1402093 et qui concerne un ancien site d'entrepôts d'hydrocarbures.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection pour l'AEP le plus proche est à 1660 m au sud, captage de "La Vallée d'Ingrès".
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de HONFLEUR et donc le site du HUB de HONFLEUR sont situés dans le périmètre inscrite "Côte de Grâce (Ouest)"
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du HUB de HONFLEUR n'est pas dans un site Natura 2000 mais à proximité, le site Natura 2000 le plus proche "Estuaire de la Seine" est à environ 20 m au Nord.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du HUB de Honfleur procède a des prélèvements d'eau pour l'activité traitement mais le projet n'engendre pas de modification des volumes consommés.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement de l'extension des surfaces se fera par le Grand Port Maritime de Rouen et consistera a un remblaiement de 18579 m <sup>2</sup> de surface actuellement enherbées situé au sud du bâtiment Est du HUB de HONFLEUR mais compris dans l'enceinte des activités portuaires.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement de l'extension des surfaces se fera par le Grand Port Maritime de Rouen et consistera a un remblaiement de 18579 m <sup>2</sup> de surface actuellement enherbées situé au sud du bâtiment Est du HUB de HONFLEUR mais compris dans l'enceinte des activités portuaires.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone portuaire déjà délimitée par une enceinte grillagée et fermée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du HUB de HONFLEUR n'est pas dans un site Natura 2000 mais a proximité, le site Natura 2000 le plus proche "Estuaire de la Seine" est a environ 20 m au Nord. Le projet porte sur un périmètre déjà existant sur la zone portuaire.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone portuaire déjà délimitée par une enceinte grillagée et fermée. L'emprise de la zone portuaire ne sera pas modifiée.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le statut de l'établissement reste inchangé et le site n'est pas concerné par le statut Seveso.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risques identifiés sur la commune de HONFLEUR (source géorisques.gouv.fr): -risque inondation: pas de PPRN Inondations sur la commune de HONFLEUR -risque de mouvement de terrain: pas de PPRN Mouvement de terrain sur la commune de HONFLEUR - Argiles: pas de PPRN Retrait-gonflements des sols argileux sur la commune de HONFLEUR, en zone d'aléa faible -Séismes: pas de PPRN Séismes sur la commune de HONFLEUR, en zone très faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic engendré sera d'environ 30 camions jour, au maximum 34 camions jours conformément au dossier de demande d'autorisation d'exploiter déposé pour l'obtention de notre Arrêté Préfectoral du 30 juin 2017.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic n'augmentera pas. La manutention des bois par des chariots élévateurs sera nécessairement plus importante de part l'augmentation des volumes mais sera réalisée dans l'enceinte du site, sur une zone portuaire, pendant des horaires de jours de 7h30 à 18h30, conformément à notre Arrêté Préfectoral du 30 juin 2017.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités du site ne sont pas à l'origine de rejet d'eau industrielle.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets suivants, situé dans un périmètre de moins de 3 km, ont été approuvés récemment:

- Société TOLSA FRANCE, quai en Seine, Installations de production de litières pour chat et absorbants industriel. Arrêté d'Enregistrement du 29 octobre 2019 concernant la rubrique 2515-1-b. Cumul possible sur les émissions de poussières: le projet de ISB n'a pas d'incidence sur les émissions de poussières. Cumul possible sur une augmentation de trafic routier: le projet de ISB ne prévoit pas d'augmentation de trafic routier.
- Société NORMANDIE EXPORT LOGISTICS, Parc d'Activités Calvados HONFLEUR, Activités logistics. Arrêté Préfectoral Complémentaire d'Enregistrement du 2 décembre 2019 concernant les rubriques 1510 et 2925 suite a une demande d'extention de plateforme. Cumul possible sur les nuisances sonores: le projet de ISB ne prévoit pas d'augmentation de trafic, les activités de manutention par chariots de bois sera plus importante de part l'augmentation des volumes mais sera réalisée dans l'enceinte du site, sur une zone portuaire, pendant des horaires de jours de 7h30 à 18h30.
- Société SEA INVEST SEINE ESTUAIRE, Quai en Seine. Arrêté Préfectoral de Prescriptions spéciales du 2 aout 2019 concernant la rubrique 1510. Mêmes remarques que pour la société TOLSA.

Le projet n'est pas susceptible d'être cumulé avec d'autres projets existants ou approuvés.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Blank response area for question 6.3.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir argumentaire développé en annexe 7.

*(This area contains a faint, illegible watermark or bleed-through from the reverse side of the page.)*

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Voir argumentaire développé en annexe 7.

*(This area contains a faint, illegible watermark or bleed-through from the reverse side of the page.)*

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 a associer aux points 6.4 et 7, et contenant une étude de modélisation incendie selon FLUMILOG

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

SAINT MALO

le,

06/04/2020

Signature

